



***La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre avenir***

Juin 2024

**Programme de Développement Rural FEADER Aquitaine
2014-2022
– Rapport Annuel de Mise en Œuvre 2023 –**

**Etat d'avancement du programme
FEADER à destination des citoyens**

Le Programme de Développement Rural FEADER Aquitaine 2014 / 2022

La Commission européenne a approuvé le 7 août 2015 le Programme de Développement Rural Aquitaine (PDRA) pour la période 2014-2020.

Ce programme a été rédigé par la Région avec des orientations prises en concertation avec les acteurs sociaux professionnels pour répondre aux **priorités européennes** en prenant en compte les spécificités du territoire aquitain.

Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) contribue à la réalisation de la **stratégie "Europe 2020"** en promouvant un développement rural durable dans l'ensemble de l'Union, en complément des autres instruments de la **Politique Agricole Commune (PAC)**, de la politique de cohésion et de la politique commune de la pêche.

Il contribue au développement des secteurs agricoles, agroalimentaires et forestiers de l'Union plus équilibrés d'un point de vue territorial et environnemental, respectueux du climat, résilients face au changement climatique, compétitifs et plus innovants. Il doit permettre le développement des territoires ruraux.

Dans le cadre général de la PAC, le Programme de Développement Rural Aquitaine concourt à la réalisation des objectifs suivants :

- ✓ Renforcer la **compétitivité** de l'agriculture ;
- ✓ Renforcer la protection de l'**environnement** et garantir la gestion durable des ressources naturelles et la mise en œuvre de mesures visant à préserver le climat ;
- ✓ Assurer un **développement territorial équilibré** des économies et des communautés rurales, notamment la création et la préservation des emplois existants.

Depuis l'adoption du programme de développement rural en 2015, la Région Aquitaine a fusionné avec les Régions Limousin et Poitou-Charentes pour créer une nouvelle entité territoriale : la Région Nouvelle-Aquitaine, aujourd'hui Autorité de gestion des trois programmes de développement rural Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

Cette nouvelle Autorité de gestion a pour ambition de créer des dispositifs d'aide communs aux trois territoires des anciennes régions afin d'éviter toute discrimination entre les bénéficiaires des anciens territoires et dans le but de promouvoir une politique régionale en faveur des acteurs du développement rural. Dans ce cadre, plusieurs modifications sont intervenues dès 2017 consistant à fermer un certain nombre de dispositifs au sein du PDR et à harmoniser des dispositifs entre les trois programmes avec le double objectif de :

1/ Répondre au mieux aux besoins de ce vaste territoire tout en respectant les dynamiques et les caractéristiques des anciens territoires mises en exergue dans les diagnostics élaborés en début de programmation ;

2/ Concentrer l'intervention de l'Union européenne sur des dispositifs de masse afin de réduire les coûts administratifs liés à la mise en œuvre du FEADER.

En 2020, la procédure législative de la PAC d'après 2020 n'a pas pu être achevée suffisamment tôt pour permettre la mise en œuvre dès 2021 de la future programmation 2021-2027. Aussi la programmation 2014-2020 a été prolongée par deux années de programmation supplémentaires en 2021 et 2022, dites « années de transition ». A ce titre ce sont **204,5 M€ de Feader** supplémentaires qui ont été alloués au PDR Aquitaine.

Concomitamment à cette phase de transition, l'Union Européenne a élaboré un ensemble de mesures pour répondre à la crise sanitaire.

Suite à la pandémie liée à la COVID-19 et pour corriger les dommages économiques et sociaux causés par celle-ci, l'Europe a pris la décision de relancer l'économie en privilégiant la résilience, une Europe plus verte, plus adaptée aux défis de nos sociétés et une Europe plus numérique.

Ce plan de Relance Européen ou Next Generation UE a vu le jour à l'été 2020 suite à l'accord entre les 27 états membres.

Ainsi, ce sont 750 milliards d'euros qui lui sont consacrés.

Des plans de relance portés par les états membres peuvent dès lors être financés par ce dispositif.

A titre d'exemple, le plan « France Relance » est financé à hauteur de 40 milliards par l'Union Européenne.

En région, il va concerner l'opération Plan Modernisation d'Elevage (PME) en lui consacrant une enveloppe de 11 260 000 euros pour aider les éleveurs dans leurs actions.

Mais, ce plan européen comprend aussi un volet FEADER RELANCE.

En Nouvelle-Aquitaine, il représente près de 120 millions d'euros dont **57,6 M€** pour le PDR Aquitaine qui ont été répartis entre les actions ci-dessous :

- Pacte alimentaire Nouvelle-Aquitaine, soutien-aux industries agro-alimentaires, circuits locaux,
- Investissements agricoles (PCAE) (élevage /Mécanisation montagne / pastoralisme -transformation et commercialisation /Agroéquipements / Maraîchage...),
- Certification environnementale, Mesure agro-écologique, et agriculture biologique,
- Aides à l'installation des jeunes agriculteurs,
- Instrument financier Alter'NA qui propose une garantie bancaire pour le financement des entreprises agricoles,
- Promotion de produits régionaux à travers les signes d'identification de l'origine et de la qualité, mise en réseau d'acteurs à travers le partenariat européen pour l'innovation.

Dès lors, ces crédits vont contribuer à **la transition environnementale et climatique et notamment par le biais du volet agro-écologique** pour lequel le FEADER s'avère être un outil financier majeur et contribuer à créer un effet relance.

L'avancement du Programme de Développement Rural Aquitaine FEADER au 31/12/2023

Pour mémoire, les dispositifs de soutien aux zones rurales se déclinent autour des six priorités européennes :

- ☆ Priorité 1 : Renforcer le transfert de connaissances et l'innovation
- ☆ Priorité 2 : Améliorer la compétitivité du secteur agricole et promouvoir la gestion durable des forêts
- ☆ Priorité 3 : Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire, y compris la transformation et la commercialisation des produits agricoles et la gestion des risques
- ☆ Priorité 4 : Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes
- ☆ Priorité 5 : Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et faciliter la transition vers une économie sobre en carbone
- ☆ Priorité 6 : Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales.

Ces six priorités sont mises en œuvre via 12 mesures déclinées en dispositifs qui ont accompagnés près de **75 862** opérations engagées depuis 2014.

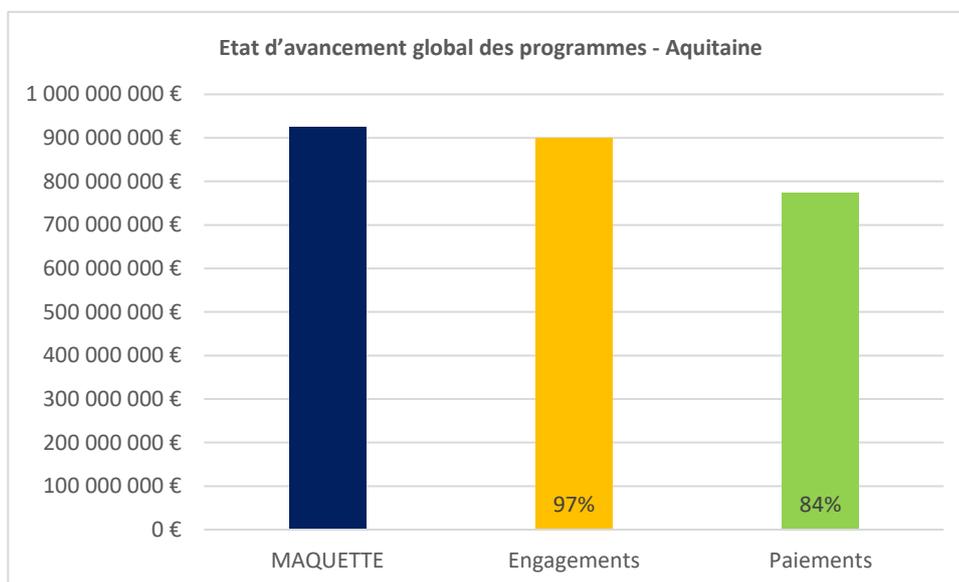
Au **31/12/2023** :

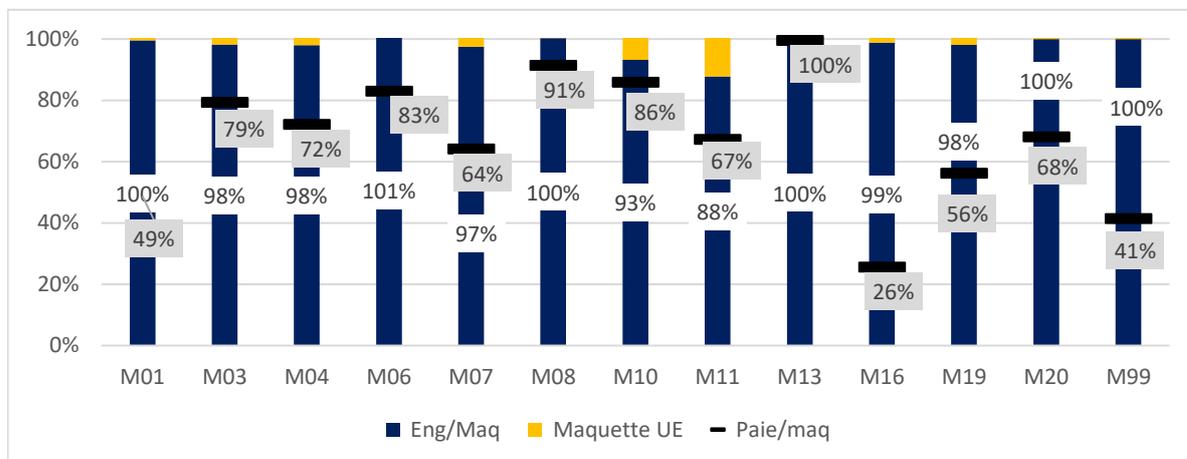
- **923 357 415 M€ de crédits FEADER ont été engagés, ce qui représente 97 % de la maquette**
- **898 444 852 M€ de FEADER ont d'ores et déjà été payés aux bénéficiaires, ce qui représente 84% de la maquette.**



PDR Aquitaine 2014-2022 Etat d'avancement Global des programmes

MAQUETTE	923 357 415 €	100%
Engagements	898 444 852 €	97%
Paiements	773 040 087 €	84%





- M01 : Activités de démonstration et d'information
- M03 : Promotion Qualité
- M04 : Investissements
- M06 : Installation
- M07 : Natura 2000 – Mesures de développement rural
- M08 : Forêt
- M10 : Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (MAEC)
- M11 : Conversion et Maintien en Agriculture Biologique
- M13 : Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel (ICHN)
- M19 : Programmes LEADER
- M20 : Assistance technique

Zoom sur :

Les IAA, Industries Agro-Alimentaires :

L'entreprise Ets BETBEDER



Les investissements portés par les industries agroalimentaires (IAA) visent à l'amélioration de la compétitivité des producteurs, à la diminution de la pénibilité au travail, à l'optimisation des capacités de production, à l'amélioration de la qualité des produits...

Tel est l'état d'esprit du projet porté par l'entreprise Etablissements BETBEDER située à Lons, dans les Pyrénées-Atlantiques (64).

La société Ets BETBEDER, créée en 2015, est une entreprise de 10 salariés, réalisant un CA de 5M€, spécialisée dans la découpe et la commercialisation de viande de porc sous sa marque « Le Porc de nos campagnes ».

Très attaché à sa région natale, le gérant favorise un maximum les circuits courts. Il travaille ainsi avec six éleveurs locaux de porcs pour ensuite fournir principalement des boucheries-charcuteries, des salaisonnières, des petites et moyennes surfaces ainsi que des collectivités sur les départements limitrophes.

Malgré le contexte économique actuel, l'entreprise lonsoise a souhaité créer son atelier de découpe au regard du tonnage hebdomadaire de carcasses découpées et du volume en constante augmentation.

D'une surface de 830 m², la nouvelle unité de découpe de viande de porc est située, à quelques pas des anciens locaux de la société. Celle-ci double ainsi sa capacité de production, actuellement de 300 porcs/semaine.

Ce projet d'un montant de 1,5 millions d'euros a bénéficié d'une aide FEADER de 297 844 euros.

Zoom sur :

Les SIQO, Signes d'identification et de la qualité et de l'origine des produits agricoles

L'IVBD, l'Interprofession des Vins de Bergerac et de Duras

Les signes d'identification et de la qualité et de l'origine des produits agricoles (SIQO) visent à être un soutien des actions d'information et de promotion des produits qui sont reconnus dans un des régimes de qualité applicable aux produits agricoles ou aux denrées alimentaires tel le Label Rouge, IGP, AOP ...

Tel est l'état d'esprit du projet porté par l'IVBD ou Interprofession des Vins de Bergerac et de Duras située à Bergerac, en Dordogne (24).

Ainsi en 2018, la marque Périgord attitude a été créée afin de renforcer l'image du Périgord.

Dès lors, l'ensemble des produits SIQO du Périgord et les Vins de Bergerac et Duras se sont associés pour développer un plan d'action visant en s'appuyant sur la complémentarité des produits, leurs richesses et leurs diversités à renforcer la notoriété et l'image collective du Périgord et celle de chacun des produits impliqués.

Cette marque rassemble désormais une vingtaine de produits : vins AOP et IGP (11 appellations), IGP Foie Gras du Périgord, AOP Noix et Huile de noix du Périgord, IGP Fraise du Périgord, IGP et LR Agneau du Périgord, IGP Poulet du Périgord, Marron Label Rouge...

Le plan d'actions prévoit donc de nombreuses opérations de communication :

- Participation à divers événements locaux (Salon du livre gourmand, Périméuh...)
- Affichage sur des lieux touristiques (Lascaux IV, aéroport de Bergerac...)
- Création des événements Périgord Attitude (dégustations dans toute la France)
- Création d'un magazine, le Mag 247 et d'un site internet...

Le programme de communication est soutenu financièrement chaque année par le FEADER et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Ce projet dont le montant s'élève à **318 726 ,19 euros** avec **une aide FEADER de 118 274,40 euros** met ainsi en œuvre les actions suivantes :

-le développement de l'agriculture biologique, mode de production facteur de développement durable,

-le développement de nouveaux produits reconnus dans un régime de qualité,

-le développement économique territorial et à l'amélioration de la visibilité des régimes de qualité sur un territoire donné (promotion de plusieurs signes de qualité sur un même support de communication).



Stratégie de communication mutualisée :

Pour présenter une vision large de l'intervention de l'Europe en Nouvelle-Aquitaine, une stratégie de communication commune aux 6 programmes européens des 3 territoires (Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes) a été privilégiée. Elle doit assurer la transparence et la notoriété des programmes européens en communiquant sur les programmes européens et leur état d'avancement.

Pour cela, la Région Nouvelle-Aquitaine communique via son site dédié aux fonds européens :

<https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr>

Elle anime également le compte Facebook Europeennouvelleaquitaine et Twitter UEenNvelleAqui

Afin de faciliter l'accès à l'information, les appels à projets liés aux dispositifs financés par le FEADER sont mis en ligne et archivés sur le site <https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr/appels-a-projets.html>.